MA MENTION EST-ELLE REGROUPÉE EN PORTAIL ?

La nouvelle offre de formation de licences de l'UPJV s’inscrit dans une approche de spécialisation progressive.

Pour sa mise en œuvre, l'UPJV a construit certaines de ses licences autour de portails pluridisciplinaires. Ces portails permettent davantage de souplesse dans l'orientation progressive de l'étudiant. Le point d'entrée dans un portail est la mention choisie sur Parcoursup, on peut retrouver la même mention de licence dans différents portails. A l’issue de la première (ou de la deuxième année), l’étudiant peut faire un choix d’orientation entre les différentes mentions de licences qui constituent le ou les portails.

La nouvelle offre de formation de licences de l’UPJV s’inscrit dans une approche de spécialisation progressive. Un portail est un socle commun de connaissances et de compétences composé de différentes disciplines et d'enseignements transversaux. Il constitue donc une année de découverte qui a pour but de familiariser l’étudiant avec plusieurs disciplines voisines et complémentaires afin de repenser/confirmer son orientation.

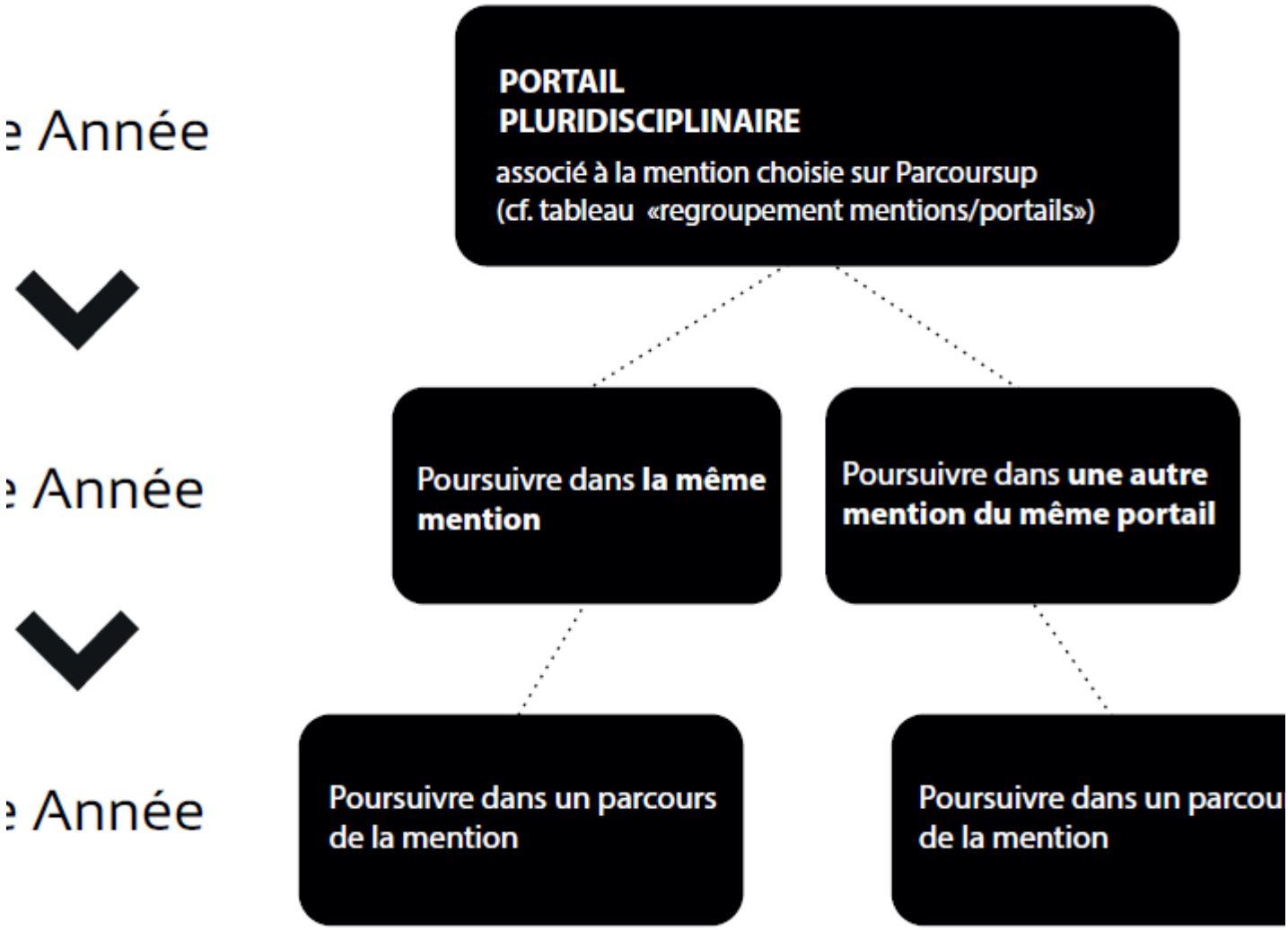

Pour savoir si votre mention est regroupée en portail consulter le tableau ci-dessous :
> télécharger le fichier (pdf)

Télécharger

Regroupements mentions/portails – (216 ko, PDF)
Spécialisation progressive – (838 ko, PDF)